



COMPTE RENDU DE REUNION

COMMISSION LOCALE WINGERSHEIM-MITTELHAUSEN - ASSAINISSEMENT LE 3 OCTOBRE 2017 A 18H30 MAIRIE DE WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

Participants à la réunion :

Présidents : JL. ECKART

Secrétaire : F. KUNTZEL

Autres participants : voir liste de présence

Autres destinataires de la synthèse :

JH, PLM, TM, SBo

Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la Commission Locale du 23 mai 2017
2. Présentation de la synthèse territoriale 2016
3. Etat d'avancement du programme de travaux 2017 et des dépenses
4. Validation du programme d'investissement 2018 et planification pluriannuelle des investissements sur 5 ans
5. Orientations budgétaires et définition de la redevance d'Assainissement 2018
6. Evolution des modalités de financement des extensions de réseaux
7. Admissions en non-valeur
8. Divers et communication

Documents joints :

Convocation (ordre du jour) }

Programme de travaux }

Tableau de bord }

Fiches tarifaires 2018 }

Budget 2018 }

Documents obligatoires

1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la Commission Locale du 23 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

Concernant le nom arrêté lors de la précédente séance pour la Commission Locale regroupée (Wingersheim les 4 Bans), les membres présents souhaitent que le nom soit modifié pour « Wingersheim-Mittelhausen », car toutes les Communes membres de la Commune nouvelle Wingersheim les 4 Bans ne font pas partie de cette Commission Locale.

Cette modification sera effective à l'issue de cette réunion.

2. PRESENTATION DE LA SYNTHESE TERRITORIALE

Un rapport de synthèse territoriale Centre-Nord de l'année 2016 a été transmis aux élus avec les invitations. Cette synthèse est présentée en Commission Locale au travers d'un diaporama d'une quinzaine de diapositives permettant de passer en revue :

- Les temps forts du Territoire Centre-Nord pour l'année 2016, avec notamment l'installation de Commissions Locales Grand Cycle de l'Eau (GCE) du Pays de la Zorn, de la Vallée du Rohrbach et de la Région de Brumath, l'inauguration de la station d'épuration de Berstett
- L'évolution du périmètre d'intervention Centre-Nord, la gouvernance et le fonctionnement des instances, notamment les achats territoriaux correspondant aux travaux d'investissements des périmètres (3,3M €HT attribués en 2016 via 16 procédures de la Commission des Marchés Centre-Nord)
- Les moyens du Territoire pour l'exercice des compétences et le patrimoine à gérer
- Les indicateurs financiers (investissement, tarifs, durée d'extinction de la dette) et techniques (volumes, rendements, taux de renouvellement) et les résultats clients

- Les actions du GCE avec le partenariat « Souffel 2027 » et la tenue du salon de l'inondation à Schwindratzheim
- L'actualité pour 2017 avec les grands chantiers Eau, Assainissement et GCE en cours et à venir au niveau des périmètres Centre-Nord

Les membres présents prennent acte de ces informations.

3. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE TRAVAUX 2017

L'avancement du programme d'investissement 2017 est présenté.

Il comprend uniquement le solde des travaux de chemisage de réseau réalisés à Wingersheim, les autres crédits correspondant à des provisions pour branchements neufs et remplacement de matériel sur réseau.

Un point est également fait sur l'avancement de l'opération collective de lutte contre les pollutions diffuses auprès des usagers assimilables domestiques qui est en cours sur le Périmètre de Brumath et environs.

Les membres des Commissions Locales prennent acte de cet état d'avancement.

4. VALIDATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018 ET PLANIFICATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS SUR 5 ANS

4.1 Planification pluriannuelle

Comme désormais tous les ans, le tableau de planification pluriannuelle est présenté. Il doit notamment permettre de fixer les priorités, maîtriser les capacités d'investissement futures et le prix de l'assainissement.

Ce tableau sera évolutif et amendé avec les travaux qui s'avèreraient nécessaires pour des raisons non connues à ce jour.

Il comprend notamment :

- Pour 2018, le programme d'investissement totalisant 6 000 € restant à charge du périmètre retenu et détaillé au point suivant
- En 2019 à 2022 : des provisions pour création de branchements (6 k€) et remplacements de matériel pour un total restant à la charge du périmètre de 4 000 €

La Commission Locale prend acte de ces informations et valide l'orientation pluriannuelle présentée, sous réserve de modification des priorités.

4.2 Programme d'investissement 2018

Le programme d'investissement d'un montant total de 12 000 € est présenté aux membres de la Commission Locale.

Il comprend des provisions pour création de branchements (6 k€), une provision pour remplacement de tampons de regards (4 k€) et la fourniture de 10 tampons de regard dans le cadre des travaux de voirie réalisés à Wingersheim rues des Commerçants et de la Fontaine (2 k€).

Le programme de travaux 2018 est adopté à l'unanimité.

5. PROPOSITIONS FINANCIERES 2018

Pour commencer, le tableau de bord du périmètre est abordé. Celui-ci permet de présenter de manière synthétique les principaux éléments du budget 2018 et de comparer le périmètre avec les éléments du Territoire Centre-Nord, le SDEA et pour certains indicateurs avec la moyenne nationale.

5.1 Finances

La partie financière met en avant un tarif moyen du Périmètre, pour une consommation moyenne de 120 m³, de 1,59 €. Ce tarif est supérieur à celui du Territoire (1,52 €), égal à la moyenne du SDEA (1,59 €) et inférieur à la moyenne nationale (2,00 € en 2015).

Les tableaux suivants montrent que les recettes d'exploitation sont utilisées à 88 % pour les dépenses réelles d'exploitation, 6% pour le remboursement de la dette et il subsiste 6% pour l'autofinancement.

Cet autofinancement dégagé permet de financer à 100% les investissements prévus hors extensions.



Avec une durée d'extinction de la dette proche de 1 an pour un encours prévisionnel au 31/12/2017 de 17 813 €, l'endettement du Périmètre est maîtrisé.

5.2 Tarifs

Pour l'exercice 2018, il est proposé une stabilité des tarifs, soit pour rappel une part variable de 1,05 € HT/ m³ et une part fixe de 65 € HT/an.

Les tarifs de la participation pour l'assainissement collectif (PAC) sont également reconduits pour 2017, à savoir :

- 1400 € HT pour un immeuble
- 700 € HT pour un logement supplémentaire

Ces propositions tarifaires sont adoptées à l'unanimité.

5.3 Budget

Le budget prévisionnel 2018 reprend les propositions tarifaires et d'investissement.

La section d'exploitation est équilibrée pour 128 950 € contre 145 950 € l'an passé. Cette réduction est principalement liée à un ajustement à la baisse du prévisionnel de redevance assainissement en raison d'un volume prévisionnel en diminution.

Les autres recettes et dépenses d'exploitations sont stables.

La section d'investissement est équilibrée pour 20 250 € stable par rapport à l'exercice précédent.

Ces propositions financières sont adoptées à l'unanimité.

6. EVOLUTION DES MODALITES DE FINANCEMENT DES EXTENSIONS DE RESEAUX

Thibaut MENSION présente le point relatif au financement des extensions de réseau sur la base du diaporama joint au présent compte-rendu.

Il précise que le financement actuel est basé sur le principe de l'exclusivité d'exercice de la compétence (seule la collectivité qui exerce la compétence peut réaliser les travaux) et sur le principe d'absence d'enrichissement sans cause. Jusqu'à ce jour, les solutions de financement stipulées par la circulaire DGFIP du 09.08.2010 s'appuyaient sur 2 modes de financement : la Participation Voirie et Réseaux (PVR) qui a été supprimée dans l'intervalle et le financement par les communes au titre de leur compétence urbanistique.

La loi ALUR a également modifié les modalités de financement.

De ce fait, le SDEA propose la création d'une commission thématique dès octobre 2017 qui définirait les nouvelles règles de mise en œuvre technique, juridique et économique pour mise en application du nouveau dispositif début 2018, étant précisé que cette mise en place s'accompagnera d'une sensibilisation et d'une formation de l'ensemble des acteurs (élus, techniciens, services, ...).

7. ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Un seul dossier a été transmis par le Trésor Public et il est proposé aux membres de la Commission Locale d'admettre cette créance en non-valeur.

Tiers	Montant	Objet de la créance	Raison de l'ANV	Année des titres émis
Coiffures du Petit Paris	30,21	Facture d'assainissement rue principale à Mittelhausen	Jugement de clôture pour insuffisance d'actif TGI de Strasbourg en date du 10/03/2017	2015
Total Wingersheim les 4 Bans	30,21			

N'ayant pas plus d'informations à fournir à la Trésorerie sur les possibilités de recouvrer cette créance, les membres présents acceptent l'admission en non-valeur.



8. DIVERS ET COMMUNICATION

- La prochaine Assemblée Générale du SDEA se tiendra le 19 décembre 2016 au Dôme à Mutzig

Fin de séance à : 20H30
Prochaine réunion : Printemps 2018

Visa du Secrétaire le 03/05/2018 : Visé